

# **Rapport financier consolidé**

## **Exercice terminé le 31 décembre 2023**

Ville de Bromont | 46078 |

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Stéphane Brochu, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Bromont pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature \_\_\_\_\_ Date 1 mai 2024

# Table des matières

## États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	27
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	28
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	29
Situation financière par organismes	30
Charges par objets	31
Excédent (déficit) accumulé	32
Avantages sociaux futurs	36

## Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	43
Analyse des charges consolidées	55

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de  
Ville de Bromont

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Bromont (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, la Ville doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2023, la Ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Observation - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.  
Granby (Québec), 1er mai 2024  
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A125850

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	33 228 420	33 727 175	30 316 485
Compensations tenant lieu de taxes	2	689 470	543 807	620 637
Quotes-parts	3			
Transferts	4	4 990 460	5 131 214	2 113 502
Services rendus	5	2 564 412	2 898 599	2 554 730
Imposition de droits	6	3 629 390	9 236 890	6 377 102
Amendes et pénalités	7	428 000	491 862	458 518
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	366 000	1 023 337	591 613
Autres revenus	10	2 419 057	2 639 503	746 104
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	48 315 209	55 692 387	43 778 691
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	5 460 604	5 825 922	5 047 255
Sécurité publique	15	7 943 725	8 048 300	7 400 105
Transport	16	8 726 176	9 198 246	8 316 983
Hygiène du milieu	17	7 022 054	6 906 850	7 074 296
Santé et bien-être	18	139 795	148 664	118 075
Aménagement, urbanisme et développement	19	5 109 868	5 313 770	4 784 656
Loisirs et culture	20	6 621 796	6 507 567	6 401 557
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	1 499 378	1 473 920	1 320 159
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	42 523 396	43 423 239	40 463 086
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	5 791 813	12 269 148	3 315 605
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		118 256 329	114 940 724
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		118 256 329	114 940 724
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29		130 525 477	118 256 329

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	7 425 638	11 804 560
Débiteurs (note 5)	2	19 512 828	13 384 734
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	352 349	341 053
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	94 900	3 800
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	27 385 715	25 534 147
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	10 825 448	11 310 778
Revenus reportés (note 11)	12	7 052 508	3 379 485
Dette à long terme (note 12)	13	55 348 472	57 442 672
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	73 226 428	72 132 935
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(45 840 713)	(46 598 788)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	175 278 437	163 723 103
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	614 185	614 185
Stocks de fournitures	20	290 232	338 241
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	183 336	179 588
	23	176 366 190	164 855 117
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	130 525 477	118 256 329
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	130 525 477	118 256 329
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	130 525 477	118 256 329

Obligations contractuelles (note 19)  
Droits contractuels (note 20)  
Passifs éventuels (note 21)  
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
		<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	5 791 813	12 269 148	3 315 605
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	34 060 280)(	18 505 547)(	16 461 983)
Produit de cession	3		487 435	525 667
Amortissement	4	5 700 000	6 924 070	6 608 828
(Gain) perte sur cession	5		(461 292)	(255 854)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(28 360 280)	(11 555 334)	(9 583 342)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		48 009	(146 530)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(3 748)	(71 089)
	13		44 261	(217 619)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			(1)
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	(22 568 467)	758 075	(6 485 357)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(46 598 788)	(40 113 431)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(46 598 788)	(40 113 431)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		(45 840 713)	(46 598 788)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	12 269 148	3 315 605
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	6 924 070	6 608 828
Autres			
▪ G/P et moins value	3.1	(461 292)	(192 774)
▪ Rétrocession de rue	3.2	(1 278 901)	
	4	17 453 025	9 731 659
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(6 128 094)	(680 397)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(1 490 876)	481 014
Revenus reportés	8	3 673 023	722 354
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(91 100)	65 500
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	48 009	(146 530)
Autres actifs non financiers	12	(3 748)	(71 089)
	13	13 460 239	10 102 511
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(16 221 100)	(13 183 730)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	487 435	525 667
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	( )	( )
	18	(15 733 665)	(12 658 063)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	(73 390)	(73 390)
Remboursement ou cession	20	35 163	75 925
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	( )	( )
Cession	22	26 931	
	23	(11 296)	2 535
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	24	9 305 018	1 782 996
Remboursement de la dette à long terme	25	(11 453 829)	(5 471 673)
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	54 611	76 872
Autres			
▪	28.1		
	29	(2 094 200)	(3 611 805)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	30	(4 378 922)	(6 164 822)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	11 804 560	17 969 382
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	11 804 560	17 969 382
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34	7 425 638	11 804 560

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

### 1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Bromont (ci-après la « Ville »), constituée en vertu de la *Loi constituant la Ville de Bromont* (Bill privé 111), est régie par la *Loi sur les cités et villes*.

### 2. Principales méthodes comptables

#### Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

#### A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges consolidés ligne par ligne de l'organisme contrôlé faisant partie du périmètre comptable ainsi que la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne du partenariat auquel elle participe. Les organismes contrôlés qui constituent une entreprise municipale en vertu des normes comptables sont présentés dans les états financiers selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

##### a) Périmètre comptable

#### Société de développement économique de Bromont (SODEB)

La SODEB, fondée le 26 septembre 2000, est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la troisième Partie de la *Loi sur les compagnies du Québec*.

Ses buts sont, entre autres, de favoriser le développement économique de la Ville, de faire connaître les avantages économiques, de développer des partenariats avec des entreprises et de recevoir et d'administrer des dons, legs et autres contributions.

La contribution de la Ville à cet organisme pour l'exercice financier 2023 est de 50 000 \$.

La SODEB est consolidée intégralement (100 %) au rapport financier de la Ville.

#### Les Amis des sentiers de Bromont

Les Amis des sentiers de Bromont, est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la troisième Partie de la *Loi sur les compagnies du Québec*.

La contribution de la Ville à cet organisme pour l'exercice financier 2023 est de 183 728 \$.

Les Amis des sentiers de Bromont est consolidée intégralement (100 %) au rapport financier de la Ville.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**b) Partenariats**

**Régie Aéroportuaire Régionale des Cantons de l'Est (RARCE)**

La RARCE est une régie intermunicipale composée des villes de Bromont, Cowansville et Granby.

La RARCE a pour mandat d'exploiter l'aéroport situé au 101, avenue du Ciel à Bromont ainsi que d'y apporter les améliorations jugées utiles.

Les coûts d'exploitation, les immobilisations et la dette sont répartis à parts égales entre les villes de Bromont, Cowansville et Granby. La quote-part de la Ville pour l'exercice financier de 2023 est de 96 000 \$. L'endettement total net à long terme attribuable à la Ville au 31 décembre 2022 est de 270 173 \$. Il n'y a aucun créancier ni débiteur entre la Ville et la RARCE.

La RARCE est consolidée proportionnellement à 33 1/3 % au rapport financier de la Ville.

**B) Comptabilité d'exercice**

*Estimations comptables*

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**C) Actifs financiers**

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

**D) Passifs**

S.O.

**E) Actifs non financiers**

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

*Immobilisations corporelles*

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes d'amortissement, les taux et les périodes suivants :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Infrastructures	Linéaire	15, 20 et 40 ans
Bâtiments	Linéaire	7, 30 et 40 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail
Véhicules	Dégressive et linéaire	8 à 30 % et 10 ans
Ameublement et équipement de bureau	Linéaire	5 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	Dégressive et linéaire	8 et 15 % et 10 et 25 ans
Autres	Linéaire	1 an

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

#### Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

#### *Stocks de fournitures*

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

#### **F) Revenus**

##### *Constatation des revenus*

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières. Ces revenus sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les contributions de la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi relatives à l'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont autorisées, lorsque les critères d'admissibilité ont été satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants est possible. Ces contributions sont reportées et comptabilisées à titre de revenus de transfert au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles elles sont affectées.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêt sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

**G) Avantages sociaux futurs**

**Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour les cotisations devant être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà fournis.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) offerts par la Ville et la RARCE sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auquel participe la Ville sans en être le promoteur, est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

### **Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

La charge de fonctionnement est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (ci-après la «Loi»). Ce cloisonnement n'a toutefois pas été appliqué au calcul des cotisations excédentaires, car celui-ci doit être fait de façon globale sans établir de volets distincts.

Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi RRSM. Selon les recommandations du MAMH, puisque les principaux effets découlant de la Loi RRSM ont tous été reflétés lors d'exercices financiers précédents, il n'est plus nécessaire de compléter la Note 8 au bas de la Page S11-4 sur les effets de la Loi RRSM. Plus de détails sont fournis, s'il y a lieu, dans la « Section 3 - Commentaires sur les résultats » du Rapport sur la comptabilité des avantages sociaux futurs du présent régime.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre de l'année financière en cours selon la méthode suivante: valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte. Lorsqu'une variation de la provision pour moins-value découle d'un gain ou d'une perte actuarielle, ce gain ou cette perte pourrait être constaté immédiatement plutôt qu'amorti sur les exercices subséquents, afin de contrebalancer l'effet de la variation de la provision pour moins-value dans les résultats.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Le coût des services passés, s'il y a lieu, doit être constaté entièrement dans l'exercice au cours duquel la modification est apportée ou la décision est rendue à cet effet. Toutefois, lorsqu'une modification donne lieu à une augmentation de l'obligation au titre des prestations constituées, ce coût est compensé par la constatation de gains actuariels nets non amortis, jusqu'à concurrence du coût des services passés. Cette constatation se fait alors en partant des gains actuariels non amortis les plus anciens et en remontant dans le temps jusqu'à ce que le montant net à constater à l'encontre du coût des services passés soit atteint, le cas échéant. Inversement, lorsqu'une modification donne lieu à une diminution de l'obligation au titre des prestations constituées et qu'il existe des pertes actuarielles nettes non amorties, ces dernières doivent aussi être constatées immédiatement, et ce, de façon similaire.

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Avantages sociaux futurs :

- Pour le déficit constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. Dans le cas des régimes non capitalisés, ce déficit n'est pas amorti;
- Pour le coût relié aux services passés découlant de modifications d'un régime de retraite à prestations déterminées : la mesure qui consistait à affecter aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir la totalité ou une partie du coût des services passés découlant d'une modification de régime ou de la perte déterminée lors d'un règlement ou d'une compression de régime n'est plus utilisée depuis 2020.

En date du présent exercice financier, il n'y a pas de montant relatif aux avantages sociaux futurs dont la comptabilisation est reportée.

**I) Instruments financiers**

*Évaluation initiale*

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés

*Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état consolidé des résultats qu'au moment de sa réalisation.

**J) Autres éléments**

S.O.

**3. Modification de méthodes comptables**

***Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations***

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Ville aurait dû adopter les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville devrait comptabiliser un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville qui font encore ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville devrait comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

La Ville n'a évalué ni comptabilisé aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2023.

***Instruments financiers***

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Ville a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Le chapitre SP 3450 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Les principaux éléments de ce nouveau chapitre sont les suivants :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

- Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement;
- La quasi-totalité des dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont évalués à la juste valeur;
- L'évaluation à la juste valeur s'applique également aux placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif;
- Les autres actifs financiers et passifs financiers sont de façon générale évalués au coût ou au coût après amortissement;
- Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Il n'est pas nécessaire de présenter une comparaison des montants réels et des montants budgétés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Lorsque l'entité définit et met en œuvre une stratégie de gestion des risques ou de placement afin de gérer et d'évaluer la performance d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou des deux en fonction de la juste valeur, elle peut choisir d'inclure ces éléments dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur;
- De nouvelles exigences clarifient quand les passifs financiers sont décomptabilisés;
- La compensation d'un passif financier et d'un actif financier est interdite en l'absence d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et de l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément;
- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées.

Le chapitre SP 1201 prévoit un nouvel état financier (l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation) pour la comptabilisation des gains et pertes de réévaluation et prévoit que l'excédent ou le déficit accumulé présenté à l'état consolidé de la situation financière correspond à l'excédent ou au déficit accumulé lié aux activités et aux gains et pertes de réévaluation cumulés.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la Ville avant l'adoption de ces nouveaux chapitres. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur la valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers de la municipalité Ville au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	7 425 638	11 804 560
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	7 425 638	11 804 560
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	6	7 425 638	11 804 560
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	5 065 867	5 617 335
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	5 876 000	4 519 000

**Note**

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 1 203 517 \$ (1 136 279 \$ en 2022). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 778 756 \$ (492 315 \$ en 2022).

**5. Débiteurs**

		2023	2022
Taxes municipales	9	1 992 577	1 394 846
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	6 885 568	6 475 358
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	3 695 433	2 714 501
Organismes municipaux	13	192 058	179 152
Autres			
▪ Mutations et contraventions	14.1	5 325 484	1 281 032
▪ Commission scolaire et autres	14.2	1 421 708	1 339 845
	15	19 512 828	13 384 734
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	3 289 265	3 559 918
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	3 289 265	3 559 918
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	29 958	32 055
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	3 148 310	2 514 870
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	937 989	857 294
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	708 617	851 976
Ministère de la Culture et des Communications	25		8 334
Autres ministères/organismes	26	2 090 652	2 242 884
	27	6 885 568	6 475 358

**Note**

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1,55% à 4,13% (1,20% à 4,13% au 31 décembre 2022) et viennent à échéance au plus tard en 2042.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Une portion des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises non rattachés à une dette encaissable sur plusieurs exercices totalisent 653 087 \$, portent à des taux d'intérêts variant de 2.76% à 4.18% et viennent à échéance au plus tard en 2037.

Une portion des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises non rattachés à une dette encaissables sur plusieurs exercices totalisent 1 220 682\$ et les modalités sont à venir au cours du prochain exercice.

#### 6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
		31	
Provision pour moins-value déduite des prêts		32	

#### Note

#### 7. Placements de portefeuille

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	352 349	341 053
Autres placements	34		
		35	352 349
			341 053
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

#### Note

#### 8. Autres actifs financiers

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
		40	

#### Note

#### 9. Emprunts temporaires

La municipalité bénéficie d'une couverture de crédit bancaire de 2 000 000\$ portant intérêt au taux préférentiel (7,20%; 6,45% au 31 décembre 2022) et renouvelable annuellement. Cette ouverture de crédit bancaire est utilisée pour les opérations courantes de la municipalité.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**10. Crédoiteurs et charges à payer**

		2023	2022
Fournisseurs	41	5 329 790	6 070 206
Salaires et avantages sociaux	42	1 295 489	1 215 581
Dépôts et retenues de garantie	43	3 394 536	3 423 585
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Intérêts courus sur dette l.t.	45.1	408 696	305 427
▪ Allocation départ élus	45.2	59 700	46 284
▪ Divers	45.3	337 237	249 695
	46	10 825 448	11 310 778

**Note**

Au cours de l'exercice, la Ville a acquis des immobilisations corporelles, dont un montant de 5 631 109 \$ (4 625 563 \$ au 31 décembre 2022) est inclut dans les fournisseurs et retenues de garantie.

**11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪ Transferts - TAPU	52.1		537 549
▪ MEIE (SODEB)	52.2	4 470 719	
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	815 238	746 911
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	212 515	422 110
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57	3 000	3 000
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Développement zone industrielle	60.1	1 500 000	1 500 000
▪ Autres	60.2	51 036	169 915
	61	7 052 508	3 379 485

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,80	7,80	2024	2046	62	55 614 425	57 737 665
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
<b>Autres dettes à long terme</b>							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux			2026	2026	67	54 329	74 329
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	0,50	0,50	2025	2026	68	23 635	29 206
Autres					69		
					70	55 692 389	57 841 200
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( 343 917)	( 398 528)
					72	55 348 472	57 442 672

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73		15 819 180	3 320	20 000	15 842 500
2025	74		11 676 216	19 077	20 000	11 715 293
2026	75		13 796 641	1 238	14 329	13 812 208
2027	76		1 841 388			1 841 388
2028	77		8 473 000			8 473 000
2029 et plus	78		4 008 000			4 008 000
	79		55 614 425	23 635	54 329	55 692 389
Intérêts et frais accessoires	80		( )	( )	( )	( )
	81		55 614 425	23 635	54 329	55 692 389

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**13. Avantages sociaux futurs**

	2023	2022
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	94 900
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	3 800
	84	94 900
	94 900	3 800
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	169 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	259 500
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	681 967
Régimes de retraite des élus municipaux	89	589 949
	90	49 169
	900 136	51 887
		901 336

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note****14. Autres passifs**

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres		
▪	94.1	
	95	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98	( )
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	102	49 236 158	1 155 806		50 391 964
Eaux usées	103	30 168 168	593 868		30 762 036
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	93 169 505	2 217 323		95 386 828
Autres					
▪ Autres	105.1	16 584 231	895 868		17 480 099
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	27 303 104	530 324	80 290	27 753 138
Améliorations locatives	108	120 554			120 554
Véhicules	109	8 952 511	908 980	84 262	9 777 229
Ameublement et équipement de bureau	110	3 855 351	185 124		4 040 475
Machinerie, outillage et équipement divers	111	6 269 984	515 066		6 785 050
Terrains	112	16 778 397	1 081 971	3 890	17 856 478
Autres	113	224 172	(459)		223 713
	114	252 662 135	8 083 871	168 442	260 577 564
Immobilisations en cours	115	10 443 035	10 421 676		20 864 711
	116	263 105 170	18 505 547	168 442	281 442 275
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	117	22 364 403	1 197 625		23 562 028
Eaux usées	118	16 069 486	565 090		16 634 576
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	32 687 676	2 709 505		35 397 181
Autres					
▪ Autres	120.1	5 703 435	775 046		6 478 481
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	9 278 378	615 054	68 830	9 824 602
Améliorations locatives	123	120 554			120 554
Véhicules	124	4 956 699	621 227	73 469	5 504 457
Ameublement et équipement de bureau	125	3 426 748	141 995		3 568 743
Machinerie, outillage et équipement divers	126	4 599 877	287 585		4 887 462
Autres	127	174 811	10 943		185 754
	128	99 382 067	6 924 070	142 299	106 163 838
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	129	163 723 103			175 278 437
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130	47 568		5 570	41 998
Amortissement cumulé	131	( 11 152)	( 4 200)	( 1 393)	( 13 959)
Valeur comptable nette	132	36 416			28 039

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**16. Propriétés destinées à la revente**

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133		
Immeubles industriels municipaux	134	614 185	614 185
Autres	135		
	136	614 185	614 185
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	614 185	614 185

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
▪	139.1				
	140				
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
▪	141.1				
	142				
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	143				

**Note****18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	144.1	183 336	179 588
Autres			
▪	145.1		
	146	183 336	179 588

**Note****19. Obligations contractuelles**

La Ville a conclu en 1992 une entente portant sur l'établissement d'une cour municipale commune par l'extension de la compétence territoriale de la cour municipale de la Ville de Waterloo. Les dépenses en immobilisations sont réparties entre les municipalités au prorata de leur population respective. Les coûts d'exploitation sont répartis entre les municipalités au prorata des dossiers soumis. La Ville est donc engagée à payer les cotisations conformément à l'entente.

La Ville s'est engagée, en vertu de contrats d'enlèvement des ordures, de services d'évaluations foncières et d'autres obligations échéant en 2028, à verser une somme de 18 649 926 \$.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**20. Droits contractuels**

La Ville reçoit annuellement des subventions du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de projets d'immobilisations corporelles et d'infrastructures terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 728 743 \$ sur une période de 20 ans. L'échéancier de ces subventions est de 94 462 \$ en 2024, 85 054 \$ en 2025, 76 033 \$ en 2026, 66 942 \$ en 2027, 58 694 \$ en 2028 et 347 558 \$ pour les années suivantes.

**21. Passifs éventuels**

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit :

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	147.1		
	148		
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	149.1		
	150		
	151		

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi et de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska. Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme de ces Municipalités régionales de comté attribuable à la Ville s'élève respectivement à 182 886 \$ et à 37 848 \$.

**B) Auto-assurance**

S.O.

**C) Poursuites**

La Ville fait l'objet de poursuites pour des montants totalisant environ 39 000 000 \$ en lien avec des procédures de changement de zonage et d'expropriation. Il n'est pas possible pour le moment de déterminer le dénouement et le fondement des présentes poursuites. La direction est d'avis que celles-ci sont non fondées et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

**D) Autres**

S.O.

**22. Actifs éventuels**

S.O.

**23. Redressement aux exercices antérieurs**

S.O.

**24. Données budgétaires**

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par l'organisme contrôlé et le partenariat auquel elle participe, après élimination des opérations réciproques.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

## 25. Instruments financiers

### Politique de gestion des risques

La Ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Ville.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

### Risques financiers

#### *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Ville est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La Ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs de la Ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

La chronologie des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre se détaille comme suit :

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
Débiteurs en souffrance		
Moins de un an	670 112	761 873
Entre un et deux ans	46 193	111 862
Entre deux et trois ans	24 186	16 922
Plus de trois ans	684 392	589 452
Sous-total	1 424 883	1 480 109
Moins : provision pour créances douteuses	29 958	32 055
Total	1 394 925	1 448 054

#### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2022) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice.

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an \$	De 1 à 3 ans \$	De 3 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$
Créditeurs et charges à payer	10 825 448			
Dettes à long terme	17 267 508	28 042 618	12 430 526	7 928 401
<b>Total</b>	<b>28 092 956</b>	<b>28 042 618</b>	<b>12 430 526</b>	<b>7 928 401</b>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**26. Fonds de roulement**

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 3 000 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

**27. Chiffres de l'exercice précédent**

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Les principaux reclassements effectués, au 31 décembre 2022, et pour l'exercice terminé à cette date, sont les suivants :

	Augmentation (Diminution)
	\$
Immobilisations corporelles	(614 185)
Propriétés destinées à la revente	614 185

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023			Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	30 316 485	33 228 420	33 727 175			33 727 175
Compensations tenant lieu de taxes	2	620 637	689 470	543 807			543 807
Quotes-parts	3					146 000	
Transferts	4	778 554	752 950	944 710		322 377	1 083 359
Services rendus	5	1 590 944	1 855 510	1 946 824		951 775	2 898 599
Imposition de droits	6	6 377 102	3 629 390	9 236 890			9 236 890
Amendes et pénalités	7	458 518	428 000	491 862			491 862
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	588 472	366 000	817 329		206 008	1 023 337
Autres revenus	10	338 378	2 500	408 073		332 761	740 834
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	41 069 090	40 952 240	48 116 670		1 958 921	49 745 863
<b>Investissement</b>							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	1 198 099	4 237 510	3 309 625		738 230	4 047 855
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	217 577	2 089 000	1 612 374			1 612 374
Autres	18	40 000	296 290	286 295			286 295
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	1 455 676	6 622 800	5 208 294		738 230	5 946 524
	22	42 524 766	47 575 040	53 324 964		2 697 151	55 692 387
<b>Charges</b>							
Administration générale	23	4 918 259	5 365 330	5 712 802	113 120		5 825 922
Sécurité publique	24	6 831 970	7 458 270	7 471 913	576 387		8 048 300
Transport	25	4 420 263	5 385 610	5 190 401	3 502 876	600 969	9 198 246
Hygiène du milieu	26	5 648 769	5 873 320	5 415 403	1 491 447		6 906 850
Santé et bien-être	27	116 763	138 690	147 352	1 312		148 664
Aménagement, urbanisme et développement	28	4 329 082	4 983 340	4 952 749	377 599	33 422	5 313 770
Loisirs et culture	29	4 791 626	5 198 070	4 723 408	704 939	1 262 948	6 507 567
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	1 313 552	1 491 950	1 466 673		7 247	1 473 920
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	6 461 302		6 767 680	( 6 767 680)		
	34	38 831 586	35 894 580	41 848 381		1 904 586	43 423 239
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	35	3 693 180	11 680 460	11 476 583		792 565	12 269 148

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<u>Réalisations 2022</u>	<u>Budget 2023</u>	<u>Réalisations 2023</u>	<u>Total consolidé<sup>1</sup></u>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	3 693 180	11 680 460	11 476 583	12 269 148
Moins : revenus d'investissement	2 (	1 455 676)	6 622 800)	5 208 294)	5 946 524)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	2 237 504	5 057 660	6 268 289	6 322 624
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>					
Amortissement	4	6 461 302		6 767 680	6 924 070
Produit de cession	5	522 377		332 503	487 435
(Gain) perte sur cession	6	(259 812)		(322 136)	(461 292)
Réduction de valeur / Reclassement	7			(139 156)	(461 292)
	8	6 723 867		6 778 047	6 950 213
<b>Propriétés destinées à la revente</b>					
Coût des propriétés vendues	9				
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11				
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>					
Remboursement ou produit de cession	12	75 925		35 163	35 163
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13	63 081		26 931	26 931
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14				
	15	139 006		62 094	62 094
<b>Financement</b>					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16				
Remboursement de la dette à long terme	17 (	5 083 513)	5 177 120)	5 233 347)	5 282 158)
	18	(5 083 513)	(5 177 120)	(5 233 347)	(5 282 158)
<b>Affectations</b>					
Activités d'investissement	19 (	179 689)	)	4 680 053)	103 651)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	892 540		773 100	796 248
Excédent de fonctionnement affecté	21	947 400	705 100	705 100	705 100
Réserves financières et fonds réservés	22	(954 290)	(585 640)	(979 371)	(979 371)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	65 500		(91 100)	(91 100)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	771 461	119 460	(4 272 324)	(80 503)
	26	2 550 821	(5 057 660)	(2 665 530)	(2 622 678)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	4 788 325		3 602 759	3 699 946

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>	
<b>Revenus d'investissement</b>	1	1 455 676	5 208 294	738 230	5 946 524
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (	76 002)(	183 068)(	738 230)(	921 298)
Sécurité publique	3 (	290 662)(	4 041 486)(	)	4 041 486)
Transport	4 (	3 536 290)(	5 337 729)(	65 180)(	5 402 909)
Hygiène du milieu	5 (	7 784 726)(	4 902 130)(	)	4 902 130)
Santé et bien-être	6 (	)	)	)	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	1 649 440)(	2 518 862)(	99 090)(	2 617 952)
Loisirs et culture	8 (	2 968 640)(	619 772)(	)	619 772)
Réseau d'électricité	9 (	)	)	)	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)	)	)	)
	11 (	16 305 760)(	17 603 047)(	902 500)(	18 505 547)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>					
Acquisition	12 (	)	)	)	)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>					
Émission ou acquisition	13 (	73 390)(	73 390)(	)	73 390)
<b>Financement</b>					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	1 068 848	3 404 000		3 404 000
<b>Affectations</b>					
Activités de fonctionnement	15	179 689	4 680 053	103 651	4 783 704
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	7 417 275	500 116		500 116
Excédent de fonctionnement affecté	17				
Réserves financières et fonds réservés	18	1 393 429	2 084 472		2 084 472
	19	8 990 393	7 264 641	103 651	7 368 292
	20	(6 319 909)	(7 007 796)	(798 849)	(7 806 645)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	(4 864 233)	(1 799 502)	(60 619)	(1 860 121)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	10 914 126	2 099 285	5 326 353	7 425 638
Débiteurs (note 5)	2	13 322 996	19 336 767	176 061	19 512 828
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4	341 053	352 349		352 349
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	3 800	94 900		94 900
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	24 581 975	21 883 301	5 502 414	27 385 715
<b>PASSIFS</b>					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10				
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	11 141 234	10 556 640	268 808	10 825 448
Revenus reportés (note 11)	12	3 312 950	2 535 133	4 517 375	7 052 508
Dettes à long terme (note 12)	13	57 132 472	55 087 083	261 389	55 348 472
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14				
Autres passifs (note 14)	15				
	16	71 586 656	68 178 856	5 047 572	73 226 428
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(47 004 681)	(46 295 555)	454 842	(45 840 713)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	162 689 679	173 514 675	1 763 762	175 278 437
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	614 185	614 185		614 185
Stocks de fournitures	20	305 022	246 720	43 512	290 232
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	155 974	156 740	26 596	183 336
	23	163 764 860	174 532 320	1 833 870	176 366 190
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	6 140 126	7 069 674	500 320	7 569 994
Excédent de fonctionnement affecté	25	745 364	1 440 264	186 401	1 626 665
Réserves financières et fonds réservés	26	3 702 950	2 597 850		2 597 850
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	(3 800)	(94 900)		(94 900)
Financement des investissements en cours	28	(3 505 896)	(5 305 399)	99 618	(5 205 781)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	109 673 835	122 339 476	1 502 373	123 841 849
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	116 760 179	128 236 765	2 288 712	130 525 477
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>Rémunération</b>					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	15 625 780	14 956 147	15 766 531	13 666 496
<b>Charges sociales</b>					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	3 422 680	3 201 779	3 348 979	3 056 543
<b>Biens et services</b>					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	12 669 540	12 649 342	13 432 709	13 079 080
<b>Frais de financement</b>					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	1 459 200	1 456 239	1 463 175	1 320 393
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11				
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	32 750	10 434	10 745	(234)
<b>Contributions</b>					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	1 225 320	1 232 545	1 086 545	964 065
Transferts	15	533 730	784 704	600 976	341 270
Autres	16				
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	925 580	789 511	789 511	1 425 197
<b>Amortissement</b>					
Immobilisations corporelles	19		6 767 680	6 924 068	6 610 276
Actifs incorporels achetés	20				
<b>Autres</b>					
▪	21.1				
	22	35 894 580	41 848 381	43 423 239	40 463 086

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	7 569 994	6 641 152
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 626 665	857 027
Réserves financières et fonds réservés	3	2 597 850	3 702 950
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( 94 900 ))	( 3 800 ))
Financement des investissements en cours	5	(5 205 781)	(3 345 659)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	123 841 849	110 397 059
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	130 525 477	118 256 329
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	7 069 674	6 140 126
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10	500 320	501 026
	11	7 569 994	6 641 152
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Budget suivant	12.1		705 100
▪ Matières résiduelles	12.2	40 264	40 264
▪ Sodeb - Incubateur industriel	12.3	1 400 000	
	13	1 440 264	745 364
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪ Réfection de piste (RARCE)	14.1	50 000	50 000
▪ Affectations immobilisations	14.2	92 339	61 663
▪ Budget suivant	14.3	44 062	
	15	186 401	111 663
	16	1 626 665	857 027

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Eaux (Aqueduc et égout)	17.1 1 079 467	1 822 730
	18	1 079 467
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	1 459 731
Organismes contrôlés et partenariats	22	1 848 970
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	58 652
Autres		31 250
▪	30.1	
	31	1 518 383
	32	2 597 850
		1 880 220
		3 702 950

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(
Autres	37 (	(94 900))(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(
	39 (	(94 900))(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 (	)(
Assainissement des sites contaminés	41 (	)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 (	)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 (	)(
Autres	44.1 (	)(
▪	45 (	(94 900))(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	47 (	)(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	49 (	)(
Autres	50.1 (	)(
▪	51 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 (	)(
Mesure relative à la COVID-19	53 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (	)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 (	)(
Autres	56.1 (	)(
▪	57 (	)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	
	64 (	(94 900))(
		(3 800))

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	65 5 738 594	5 098 877
Investissements à financer	66 ( 10 944 375)(	8 444 536)
	67 (5 205 781)	(3 345 659)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 175 278 437	163 723 103
Propriétés destinées à la revente	69 614 185	614 185
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71 352 349	341 053
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 176 244 971	164 678 341
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 176 244 971	164 678 341
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 ( 55 348 472)(	57 442 672)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 ( 343 917)(	398 528)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 3 289 265	3 559 918
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80 2	
	81 ( 52 403 122)(	54 281 282)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ( )	)
	83 ( 52 403 122)(	54 281 282)
	84 123 841 849	110 397 059

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

La Ville offre à l'ensemble de ses policiers syndiqués un régime de retraite contributif à prestations déterminées. Le régime de retraite est enregistré en vertu de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite (Québec) et auprès de l'Agence du revenu du Canada.

Les cotisations salariales des participants est partagé à 50 % entre la Ville et les employés, lesquelles incluent des cotisations d'exercice de stabilisation.

Les prestations de retraite correspondent à un taux de la moyenne des salaires des trois meilleures années de service continu du participant multiplié par son service crédité correspondant.

La date de la plus récente évaluation actuarielle est le 31 décembre 2021.

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 800	69 300
Charge de l'exercice	4 ( 169 000)(	259 500)
Cotisations versées par l'employeur	5 260 100	194 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 94 900	3 800
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 8 466 600	7 383 500
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 ( 8 362 900)(	7 092 900)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 103 700	290 600
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 94 900	(198 800)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 198 600	91 800
Provision pour moins-value	12 ( 103 700)(	88 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 94 900	3 800
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	14	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ( ) (	)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ( ) (	)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 431 600	474 800
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19 237 500	(1 000)
	20 669 100	473 800
Cotisations salariales des employés	21 ( 260 100)(	237 200)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ( ) ( )	)
	23 409 000	236 600
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 (13 500)	(25 100)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25 (221 500)	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28 15 700	72 500
Autres	29.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 189 700	284 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 450 200	411 800
Rendement espéré des actifs	32 ( 470 900)(	436 300)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 (20 700)	(24 500)
Charge de l'exercice	34 169 000	259 500
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 660 400	(799 600)
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 ( 470 900)(	436 300)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 189 500	(1 235 900)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 (248 200)	1 074 300
Prestations versées au cours de l'exercice	39 97 500	76 300
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 1 018 800	885 600
DMERCA du nouveau volet	45 16	16
DMERCA de l'ancien volet	46 13	14
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47 38	
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 6,05 %	6,20 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 6,20 %	5,45 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 2,95 %	2,95 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques	52.1	
▪		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 (	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022	
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	( ) ( )	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( ) ( )	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	( ) ( )	
Rendement espéré des actifs	85		
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
	86		
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	( ) ( )	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		
	103.1		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 \_\_\_\_\_

**Description des régimes et autres renseignements**

		2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 \_\_\_\_\_ 2

**Description des régimes et autres renseignements**Régime de retraite simplifié

La charge de la Ville correspond aux cotisations versées calculées au taux de 8 % du salaire brut des employés syndiqués et d'un taux variant entre 6 % et 10 % en fonction du pourcentage de participation des employés cadres.

REER

La charge de la Régie (RARCE) correspond aux cotisations versées calculées aux taux de 5 % et 7 % du salaire brut des employés.

		2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113	681 967	589 949
REER	114		
Autres régimes	115		
	116	681 967	589 949

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	6	6

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la *Loi sur le régime de retraite des élus municipaux* (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	11 847	11 447
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	119	39 925	37 747
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	9 244	14 140
	121	49 169	51 887

**Note**

## **Renseignements financiers consolidés non audités**

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>TAXES</b>				
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	26 869 210	27 221 606	24 051 870
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	26 869 210	27 221 606	24 051 870
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	2 115 560	2 166 705	2 061 795
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14	988 210	1 013 165	979 601
Matières résiduelles	15	1 920 750	1 986 196	1 920 736
Autres				
▪ Services municipaux	16.1	85 280	88 776	85 828
Centres d'urgence 9-1-1	17	52 000	57 476	53 122
Service de la dette	18	1 197 410	1 193 251	1 163 533
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	6 359 210	6 505 569	6 264 615
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	6 359 210	6 505 569	6 264 615
	27	33 228 420	33 727 175	30 316 485

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31			
Cégeps et universités	32	598 570	464 089	532 605
Écoles primaires et secondaires	33	90 900	79 718	88 032
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	689 470	543 807	620 637
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	689 470	543 807	620 637

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	47			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	48			
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50			
Autres	51			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	22 560	22 575	28 633
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54		1 459	1 459
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63	43 380	43 144	38 523
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	80 000	116 014	106 003
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	81	17 100	48 891	187 540
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	32 700	37 235	37 235
Autres	83	20 500	2 000	2 000
<b>Réseau d'électricité</b>	84			
	85	216 240	271 318	409 967
				418 170

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	86			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	750 000	666 068	666 068
Enlèvement de la neige	92			49 400
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101			
Réseau de distribution de l'eau potable	102	1 546 300	1 624 383	1 624 383
Traitement des eaux usées	103			
Réseaux d'égout	104	1 857 500	732 847	732 847
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118		738 230	
Autres	119			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	120	83 710	286 327	37 147
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
<b>Réseau d'électricité</b>	123			
	124	4 237 510	3 309 625	4 047 855
				1 198 099

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	360 000	496 679	496 679
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	176 710	176 713	176 713
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	536 710	673 392	673 392
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	136	4 990 460	4 254 335	5 131 214
				497 233
				2 113 502

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139			
	140			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	141	36 000	48 754	61 295
Sécurité incendie	142	696 350	711 373	588 216
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	732 350	760 127	649 511
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152			
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	173			
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176			
<b>Réseau d'électricité</b>	177			
	178	732 350	760 127	760 127
				649 511

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	5 000	21 948	6 050
	182	5 000	21 948	6 050
<b>Sécurité publique</b>				
Police	183	308 370	342 147	250 171
Sécurité incendie	184	41 000	19 201	26 132
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187	349 370	361 348	276 303
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	43 000	52 061	44 829
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190		4 214	90 235
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196	43 000	56 275	382 635
			379 809	517 699
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198	14 700	9 650	13 450
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202			
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206	1 300	890	1 100
	207	16 000	10 540	14 550

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	212	4 000	6 649	3 864
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215	167 790	166 266	143 748
	216	171 790	172 915	147 612
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	217	406 170	463 431	894 830
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	129 330	96 630	48 175
Autres	219	2 500	3 610	
	220	538 000	563 671	943 005
<b>Réseau d'électricité</b>	221			
	222	1 123 160	1 186 697	1 905 219
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	223	1 855 510	1 946 824	2 554 730

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	224	354 100	364 751	332 324
Droits de mutation immobilière	225	3 250 000	8 849 099	6 031 366
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227	25 290	23 040	13 412
	228	3 629 390	9 236 890	6 377 102
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>				
	229	428 000	491 862	458 518
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>				
	230			
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>				
	231	366 000	817 329	591 613
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		322 136	255 854
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235		(26 931)	(63 081)
Contributions des promoteurs	236	2 089 000	1 612 374	217 577
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238		30 676	30 423
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	298 790	399 163	305 331
	242	2 387 790	2 306 742	746 104
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>				
	243			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>							
Conseil	1	503 450	495 274	840	496 114	496 114	527 562
Greffe et application de la loi	2	815 640	899 599	10 447	910 046	910 046	682 588
Gestion financière et administrative	3	2 380 020	2 418 805	62 659	2 481 464	2 481 464	2 004 196
Évaluation	4	109 100	99 585		99 585	99 585	313 198
Gestion du personnel	5	1 007 510	1 190 476	403	1 190 879	1 190 879	939 909
Autres							
▪	6.1	549 610	609 063	38 771	647 834	647 834	579 802
	7	5 365 330	5 712 802	113 120	5 825 922	5 825 922	5 047 255
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>							
Police	8	5 170 360	5 231 373	317 286	5 548 659	5 548 659	5 229 074
Sécurité incendie	9	2 239 480	2 199 113	259 101	2 458 214	2 458 214	2 135 014
Sécurité civile	10	20 630	14 908		14 908	14 908	15 593
Autres	11	27 800	26 519		26 519	26 519	20 424
	12	7 458 270	7 471 913	576 387	8 048 300	8 048 300	7 400 105
<b>TRANSPORT</b>							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	2 873 850	3 170 665	3 421 175	6 591 840	6 591 840	5 987 887
Enlèvement de la neige	14	1 710 240	1 314 821	69 171	1 383 992	1 383 992	1 266 335
Éclairage des rues	15	97 310	106 741	3 131	109 872	109 872	81 870
Circulation et stationnement	16	319 960	355 886	7 768	363 654	363 654	199 833
Transport collectif							
Transport en commun	17	188 250	54 261		54 261	54 261	94 367
Transport aérien	18	196 000	188 027		188 027	692 996	680 333
Transport par eau	19						
Autres	20			1 631	1 631	1 631	6 358
	21	5 385 610	5 190 401	3 502 876	8 693 277	9 198 246	8 316 983

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	1 329 340	1 207 316	568 904	1 776 220	1 776 220	1 727 227
Réseau de distribution de l'eau potable	23	579 620	517 133	578 437	1 095 570	1 095 570	1 013 070
Traitement des eaux usées	24	637 390	555 558	137 329	692 887	692 887	710 586
Réseaux d'égout	25	552 730	505 391	201 437	706 828	706 828	647 484
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	463 180	484 478		484 478	484 478	413 366
Élimination	27	195 000	212 250		212 250	212 250	198 651
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	793 560	734 036		734 036	734 036	683 688
Tri et conditionnement	29						
Matières organiques							
Collecte et transport	30	523 570	568 847		568 847	568 847	534 345
Traitement	31						
Matériaux secs							
Autres	32	207 890	207 886		207 886	207 886	175 560
Autres	33	60 700	27 193		27 193	27 193	55 573
Plan de gestion	34	41 960	41 957		41 957	41 957	40 251
Autres	35						
Cours d'eau	36	30 970	31 004	2 293	33 297	33 297	25 822
Protection de l'environnement	37	457 410	322 354	3 047	325 401	325 401	848 673
Autres	38						
	39	5 873 320	5 415 403	1 491 447	6 906 850	6 906 850	7 074 296
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>							
Logement social	40	58 160	57 843	1 312	59 155	59 155	56 430
Sécurité du revenu	41						
Autres	42	80 530	89 509		89 509	89 509	61 645
	43	138 690	147 352	1 312	148 664	148 664	118 075

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	2 795 290	2 682 503	144 632	2 827 135	2 827 135	2 388 639
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45						
Autres biens	46						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	616 490	811 818	24 171	835 989	819 411	721 367
Tourisme	48	1 022 020	858 514	208 796	1 067 310	1 067 310	1 184 790
Autres	49	525 290	548 249		548 249	548 249	466 785
Autres	50	24 250	51 665		51 665	51 665	23 075
	51	4 983 340	4 952 749	377 599	5 330 348	5 313 770	4 784 656
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	430 050	425 828	580 849	1 006 677	1 006 677	757 446
Patinoires intérieures et extérieures	53	876 090	840 180		840 180	840 180	818 948
Piscines, plages et ports de plaisance	54	196 230	141 104		141 104	141 104	153 912
Parcs et terrains de jeux	55	1 641 280	1 348 647		1 348 647	2 427 867	2 676 166
Parcs régionaux	56						
Expositions et foires	57						
Autres	58	363 770	313 042		313 042	313 042	338 928
	59	3 507 420	3 068 801	580 849	3 649 650	4 728 870	4 745 400
Activités culturelles							
Centres communautaires	60	562 400	551 485		551 485	551 485	408 380
Bibliothèques	61	497 690	485 537	1 132	486 669	486 669	482 945
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62						
Autres ressources du patrimoine	63						
Autres	64	630 560	617 585	122 958	740 543	740 543	764 832
	65	1 690 650	1 654 607	124 090	1 778 697	1 778 697	1 656 157
	66	5 198 070	4 723 408	704 939	5 428 347	6 507 567	6 401 557

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	67						
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>							
Dette à long terme							
Intérêts	68	1 318 200	1 306 787		1 306 787	1 313 723	1 165 516
Autres frais	69	141 000	149 452		149 452	149 452	154 877
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70		(20 700)		(20 700)	(20 700)	(24 500)
Autres	71	32 750	31 134		31 134	31 445	24 266
	72	1 491 950	1 466 673		1 466 673	1 473 920	1 320 159
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	73						
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	74		6 767 680 (	6 767 680)			



# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2023**

# Table des matières

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

## **Autres renseignements**

Questionnaire	13
---------------	----

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	1 261 418	1 261 418	1 030 895
Usines de traitement de l'eau potable	2	31 569	31 569	
Usines et bassins d'épuration	3	65 195	65 195	
Conduites d'égout	4	2 028 843	2 028 843	6 319 313
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	4 646 529	4 646 529	2 317 242
Ponts, tunnels et viaducs	7			381 178
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	785 401	785 401	1 513 191
Autres infrastructures	11	(7 892)	53 109	29 420
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	5 540 632	6 278 862	2 206 583
Édifices communautaires et récréatifs	14	741 779	741 779	569 677
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	772 746	827 430	692 529
Ameublement et équipement de bureau	18	137 985	139 920	160 822
Machinerie, outillage et équipement divers	19	516 751	563 859	378 902
Terrains	20	1 082 091	1 082 091	851 976
Autres	21		(458)	10 255
	22	17 603 047	18 505 547	16 461 983

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	1 261 418	1 261 418	1 030 895
Usines de traitement de l'eau potable	2	31 569	31 569	
Usines et bassins d'épuration	3	65 195	65 195	
Conduites d'égout	4	2 028 843	2 028 843	6 319 313
Autres infrastructures	5	5 424 038	5 485 039	4 241 031
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	8 791 984	9 633 483	4 870 744
	12	17 603 047	18 505 547	16 461 983

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	630 839			630 839
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	9 050 230	819 032	954 770	8 914 492
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	44 600 213	2 609 986	4 352 406	42 857 793
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	54 281 282	3 429 018	5 307 176	52 403 124
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	3 559 918		270 653	3 289 265
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	3 559 918		270 653	3 289 265
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	3 559 918		270 653	3 289 265
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	3 559 918		270 653	3 289 265
	19	57 841 200	3 429 018	5 577 829	55 692 389
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dette à long terme</b>	22	57 841 200	3 429 018	5 577 829	55 692 389

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

<b>Administration municipale</b>		
Dette à long terme	1	55 431 000
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	10 944 375
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	3 289 265
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	1 504 529
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	61 581 581
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>		
Endettement net à long terme	13	140 318
Endettement net à long terme	14	61 721 899
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	15	220 734
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	61 942 633
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	61 942 633
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>Administration générale</b>				
Grefe et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	297 220	270 686	219 905
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4			
Sécurité incendie	5	22 960	22 960	18 279
Sécurité civile	6			
Autres	7			
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	49 250	49 246	42 496
Autres	10	96 000	96 000	
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	249 850	249 843	215 811
Cours d'eau	13	27 670	27 669	22 062
Protection de l'environnement	14			1 509
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	16			
Autres	17	40 030	40 030	23 325
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	36 920	36 916	42 308
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	285 630	285 623	253 487
Autres	21			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22	119 790	153 572	124 883
Activités culturelles	23			
<b>Réseau d'électricité</b>	24			
	25	1 225 320	1 232 545	1 086 545
				964 065

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023***Non audité*

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Rémunération</b>	1		
<b>Charges sociales</b>	2		
<b>Biens et services</b>	3	17 603 047	16 305 760
<b>Frais de financement</b>	4		
<b>Autres</b>	5		
	6	17 603 047	16 305 760

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		<b>Effectifs personnes/ année<sup>2</sup></b>	<b>Semaine normale (heures)</b>	<b>Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice</b>	<b>Rémunération</b>	<b>Charges sociales</b>	<b>Total<sup>1</sup></b>
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	44,00	37,50	86 339,20	4 612 163	1 017 277	5 629 440
Professionnels	2						
Cols blancs	3	51,00	33,75	89 822,36	3 055 944	690 497	3 746 441
Cols bleus	4	42,00	40,00	87 213,76	3 051 502	676 555	3 728 057
Policiers	5	28,00	35,10	50 418,02	3 152 854	691 696	3 844 550
Pompiers	6	44,00	10,40	23 619,37	736 039	99 942	835 981
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	209,00		337 412,71	14 608 502	3 175 967	17 784 469
Élus	9	7,00			347 645	25 812	373 457
	10	216,00			14 956 147	3 201 779	18 157 926

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	43 144	496 363	1 128 020		1 667 527
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5		223 936	508 911		732 847
Autres	6	866 252	723 876		263 833	1 853 961
	7	909 396	1 444 175	1 636 931	263 833	4 254 335

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		2023	2022
<b>Administration générale</b>			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	7 436	7 066
	4	7 436	7 066
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5	20 131	17 633
Sécurité incendie	6	38 182	37 309
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	58 313	54 942
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	651 763	578 676
Enlèvement de la neige	11	1 703	2 191
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	653 466	580 867
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	28 416	27 464
Réseau de distribution de l'eau potable	17	3 974	4 270
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19	458 102	395 205
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24	13 097	11 855
Autres	25		
	26	503 589	438 794
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	56 676	53 257
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35	56 676	53 257
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	36	129 779	125 729
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	4 569	5 124
Autres	38	52 845	47 773
	39	187 193	178 626
<b>Réseau d'électricité</b>			
	40		
	41	1 466 673	1 313 552

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Louis Villeneuve	1.1 Maire	94 976	18 207	12 967	
Tatiana Contreras	1.2 Conseiller	26 051	13 026	1 215	608
Claire Mailhot	1.3 Conseiller	26 051	13 026		
Michel Bilodeau	1.4 Conseiller	26 051	13 026		
Jacques Lapensée	1.5 Conseiller	26 051	13 026		
Nicolas Robillard	1.6 Conseiller	26 051	13 026		
Jocelyne Corbeil	1.7 Conseiller	26 051	13 026		

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		OUI	NON	
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1			3 000 000 \$
<b>Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement</b>				
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	3			_____ \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :				
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5			_____ \$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6			_____ \$
Ligne 3 : Autres revenus	7			_____ \$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8			_____ \$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9			_____ \$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10			_____ \$
Ligne 9 : Autres charges	11			_____ \$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12			_____ \$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13			_____ \$
Ligne 14 : Débiteurs	14			_____ \$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15			_____ \$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16			_____ \$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17			_____ \$
Ligne 20 : Revenus reportés	18			_____ \$
Ligne 21 : Dette à long terme	19			_____ \$
Ligne 24 : Libres	20			_____ \$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21			_____ \$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22			_____ \$
Montant des pardons de prêts constatés				
Solde cumulatif au début de l'exercice	23			_____ \$
Constatés au cours de l'exercice	24			_____ \$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25			_____ \$

**Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement**

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 76 700 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 3 259 711 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 \_\_\_\_\_ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 \_\_\_\_\_ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 \_\_\_\_\_ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 333 473 \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 17 246 \$
- b) autres formes d'aide 42 \_\_\_\_\_ \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

## 9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43  \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 \_\_\_\_\_ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

## a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 45 \_\_\_\_\_ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
  - Systèmes de sécurité 46 \_\_\_\_\_ \$
  - Chaussées pavées - entretien préventif 47 \_\_\_\_\_ \$
  - Chaussées pavées - entretien palliatif 48 \_\_\_\_\_ \$
  - Chaussées en gravier - entretien préventif 49 \_\_\_\_\_ \$
  - Chaussées en gravier - entretien palliatif 50 \_\_\_\_\_ \$
  - Systèmes de drainage 51 \_\_\_\_\_ \$
  - Abords de routes 52 \_\_\_\_\_ \$
  - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 53 \_\_\_\_\_ \$

## b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 54 \_\_\_\_\_ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été 55 \_\_\_\_\_ \$

## c) Total des frais encourus admissibles 56 \_\_\_\_\_ \$

## d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

## e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

## f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 \_\_\_\_\_

b) Date d'adoption de la résolution 58 \_\_\_\_\_

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 2020-01-045
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2020-01-13
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 \_\_\_\_\_
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 \_\_\_\_\_
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 1
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 1
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 1
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 \_\_\_\_\_
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 \_\_\_\_\_
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 230
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 \_\_\_\_\_
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 \_\_\_\_\_
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement**

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

**La question 14 s'applique aux MRC seulement**



**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****OUI**      **NON**

- |  |   |                                     |                                     |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?  | 1 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |
| <p>Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».</p> |   |                                     |                                     |
| Si oui, présentez-vous le budget consolidé?  | 2 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |
| 2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?   | 3 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |
| 3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?  | 4 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |

**Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

- |   |   |                          |                                     |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?  | 5 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?   | 6 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État? | 7 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

**La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

- |   |   |                          |                                     |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier? | 8 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?                | 9 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |

**Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**



**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-05-01

Nom du signataire : Bernard Caouette

Fonction du signataire : Greffier

Date de transmission au Ministère : 2024-06-03

Date et heure de la dernière modification : 2024-06-03 10:34



# Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus</b>						
Fonctionnement	1	41 069 090	40 952 240	48 116 670	1 958 921	49 745 863
Investissement	2	1 455 676	6 622 800	5 208 294	738 230	5 946 524
	3	42 524 766	47 575 040	53 324 964	2 697 151	55 692 387
<b>Charges</b>	4	38 831 586	35 894 580	41 848 381	1 904 586	43 423 239
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	5	3 693 180	11 680 460	11 476 583	792 565	12 269 148
Moins : revenus d'investissement	6 (	1 455 676)(	6 622 800)(	5 208 294)(	738 230)(	5 946 524)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	2 237 504	5 057 660	6 268 289	54 335	6 322 624
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	6 461 302		6 767 680	156 390	6 924 070
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10 (	5 083 513)(	5 177 120)(	5 233 347)(	48 811)(	5 282 158)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (	179 689)(		4 680 053)(	103 651)(	4 783 704)
Excédent (déficit) accumulé	12	951 150	119 460	407 729	23 148	430 877
Autres éléments de conciliation	13	401 571		72 461	15 776	88 237
	14	2 550 821	(5 057 660)	(2 665 530)	42 852	(2 622 678)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15	4 788 325		3 602 759	97 187	3 699 946

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	10 914 126	2 099 285	7 425 638
Débiteurs	2	13 322 996	19 336 767	19 512 828
Placements de portefeuille	3	341 053	352 349	352 349
Autres	4	3 800	94 900	94 900
	5	24 581 975	21 883 301	27 385 715
<b>Passifs</b>				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	57 132 472	55 087 083	55 348 472
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8			
Autres	9	14 454 184	13 091 773	17 877 956
	10	71 586 656	68 178 856	73 226 428
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	11	(47 004 681)	(46 295 555)	(45 840 713)
<b>Actifs non financiers</b>				
Immobilisations corporelles	12	162 689 679	173 514 675	175 278 437
Autres	13	1 075 181	1 017 645	1 087 753
	14	163 764 860	174 532 320	176 366 190
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	6 140 126	7 069 674	7 569 994
Excédent de fonctionnement affecté	16	745 364	1 440 264	1 626 665
Réserves financières et fonds réservés	17	3 702 950	2 597 850	2 597 850
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (	(3 800))	(94 900))	(94 900))
Financement des investissements en cours	19	(3 505 896)	(5 305 399)	(5 205 781)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	109 673 835	122 339 476	123 841 849
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	116 760 179	128 236 765	130 525 477

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES  
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS  
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Budget suivant	1.1		705 100
▪ Matières résiduelles	1.2	40 264	40 264
▪ Sodeb - Incubateur industriel	1.3	1 400 000	
	2	1 440 264	745 364
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	3	186 401	111 663
	4	1 626 665	857 027
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Eaux (Aqueduc et égout)	5.1	1 079 467	1 822 730
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	1 459 731	1 848 970
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9		
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	58 652	31 250
Autres			
▪	14.1		
	15	2 597 850	3 702 950
	16	4 224 515	4 559 977

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.  
Extrait du rapport financier, page S23

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>2023</b>
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	61 581 581
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	61 942 633

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25*

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
		<b>Total consolidé</b>	<b>Total consolidé</b>
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	630 839	630 839
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	42 857 793	44 600 213
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	8 914 492	9 050 230
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	3 289 265	3 559 918
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	55 692 389	57 841 200

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37*

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>Réalizations 2022</b>	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalizations 2023</b>	
		<b>Administration municipale</b>	<b>Administration municipale</b>	<b>Administration municipale</b>	<b>Total consolidé</b>
<b>Fonctionnement</b>					
Taxes	12	30 316 485	33 228 420	33 727 175	33 727 175
Compensations tenant lieu de taxes	13	620 637	689 470	543 807	543 807
Quotes-parts	14				
Transferts	15	778 554	752 950	944 710	1 083 359
Services rendus	16	1 590 944	1 855 510	1 946 824	2 898 599
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	6 835 620	4 057 390	9 728 752	9 728 752
Autres	18	926 850	368 500	1 225 402	1 764 171
	19	41 069 090	40 952 240	48 116 670	49 745 863
<b>Investissement</b>					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	1 198 099	4 237 510	3 309 625	4 047 855
Autres	23	257 577	2 385 290	1 898 669	1 898 669
	24	1 455 676	6 622 800	5 208 294	5 946 524
	25	42 524 766	47 575 040	53 324 964	55 692 387

*Extrait du rapport financier, page S12*

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	5 365 330	5 712 802	113 120	5 825 922	5 825 922	5 047 255
Sécurité publique							
Police	2	5 170 360	5 231 373	317 286	5 548 659	5 548 659	5 229 074
Sécurité incendie	3	2 239 480	2 199 113	259 101	2 458 214	2 458 214	2 135 014
Autres	4	48 430	41 427		41 427	41 427	36 017
Transport							
Réseau routier	5	5 001 360	4 948 113	3 501 245	8 449 358	8 449 358	7 535 925
Transport collectif	6	384 250	242 288		242 288	747 257	774 700
Autres	7			1 631	1 631	1 631	6 358
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	3 099 080	2 785 398	1 486 107	4 271 505	4 271 505	4 098 367
Matières résiduelles	9	2 285 860	2 276 647		2 276 647	2 276 647	2 101 434
Autres	10	488 380	353 358	5 340	358 698	358 698	874 495
Santé et bien-être	11	138 690	147 352	1 312	148 664	148 664	118 075
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	2 795 290	2 682 503	144 632	2 827 135	2 827 135	2 388 639
Promotion et développement économique	13	2 163 800	2 218 581	232 967	2 451 548	2 434 970	2 372 942
Autres	14	24 250	51 665		51 665	51 665	23 075
Loisirs et culture	15	5 198 070	4 723 408	704 939	5 428 347	6 507 567	6 401 557
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	1 491 950	1 466 673		1 466 673	1 473 920	1 320 159
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	35 894 580	35 080 701	6 767 680	41 848 381	43 423 239	40 463 086
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20		6 767 680 (	6 767 680)			
	21	35 894 580	41 848 381		41 848 381	43 423 239	40 463 086

Extrait du rapport financier, page S28

**SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalizations 2022		Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	1 455 676	5 208 294	738 230	5 946 524
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	16 305 760)(	17 603 047)(	902 500)(	18 505 547)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	73 390)(	73 390)(	)	73 390)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	1 068 848	3 404 000		3 404 000
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	179 689	4 680 053	103 651	4 783 704
Excédent accumulé	6	8 810 704	2 584 588		2 584 588
	7	(6 319 909)	(7 007 796)	(798 849)	(7 806 645)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	8	(4 864 233)	(1 799 502)	(60 619)	(1 860 121)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

*Extrait du rapport financier, page S14*